

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 23 juin 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par la Régie de Villard Bonnot au 1^{er} juillet 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL et Frédéric GONAND, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par la Régie de Villard Bonnot d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1^{er} juillet 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par la Régie de Villard Bonnot

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} avril 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Villard Bonnot depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,368 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Villard Bonnot, qui s'approvisionne au tarif STS de GDF Suez.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} avril 2011 et le 1^{er} juillet 2011 correspond à une hausse de 0,368 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Villard Bonnot est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCETTE

ANNEXE

Tarifs de vente du gaz naturel de la Régie de Villard Bonnot applicables au 1^{er} juillet 2011 (hors TVA et hors CTA)

		tarif régie en vigueur hors CTA 01/07/2011
Base	c€/kWh	7,03
	ABO €/mois	3,43
B0	c€/kWh	6,499
	ABO €/mois	3,43
B1	c€/kWh	5,145
	ABO €/mois	9,91
B2I	c€/kWh	5,096
	ABO €/mois	13,28
B2S	c€/kWh hiver	5,131
	c€/kWh été	4,603
	ABO €/mois	56,53